

**« Prenons garde à ne pas fabriquer
des générations de mendiants. »**

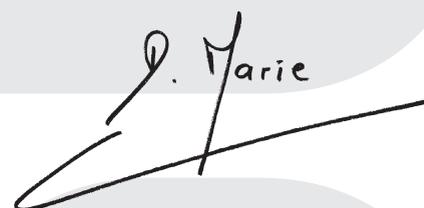
Amadou Hampâté Bâ

ÉDITO

En décembre 2005, les élus du Département de Seine-Maritime ont approuvé à l'unanimité un rapport proposant une nouvelle politique de coopération décentralisée globale, égalitaire, inscrite dans la durée, respectueuse des principes du développement durable et en lien étroit avec les compétences du Département et ses priorités politiques (emploi, solidarité, qualité de la vie, égalité des chances). Dans ce cadre, le Département a entrepris d'élaborer des outils pour améliorer la qualité des actions menées, de façon participative, avec les acteurs concernés par la solidarité internationale. C'est dans cette démarche que s'inscrit la Charte Départementale du don responsable, qui énonce un certain nombre de principes que le Département et les acteurs signataires s'engagent à respecter.

Le don de livres, de médicaments, de matériel ou de fournitures scolaires, de vêtements semble une forme naturelle de solidarité. Pourtant, cette façon de faire n'est pas forcément la plus adaptée : même avec les meilleures intentions, on peut ne pas rendre service. En effet, aider n'est pas une chose simple ; et aider des personnes géographiquement et culturellement éloignée encore moins.

La solidarité internationale a déjà une longue histoire derrière elle, faite de succès, dont on peut s'inspirer, et d'erreurs, qu'on peut éviter de reproduire. L'objectif de cette Charte est d'inviter les acteurs de la solidarité internationale à questionner leurs projets, et à s'engager sur un certain nombre de principes qui peuvent contribuer à garantir la qualité de leurs actions.



Didier Marie
Président du Département
de Seine-Maritime

{
}}

{{{{{{{{{{

PRÉAMBULE {{{

Les ambiguïtés du don

Le don n'est pas un geste neutre, et doit être réalisé de façon prudente et réfléchi. Comme dans tout projet, certains écueils peuvent être évités en s'appuyant sur les expériences, bonnes ou mauvaises, d'autres acteurs qui nous ont précédés. Voici quelques éléments à prendre en considération avant de se lancer dans une démarche de don.

}} La concurrence au marché local

Il existe, en Afrique comme ailleurs, des auteurs, éditeurs, libraires, fabricants de cahiers, de crayons, vendeurs... Tout ce qui peut être donné par les associations à longueur d'année (même à petite échelle) freine considérablement les possibilités de développement du marché local.

}} La dépendance

Les envois de matériels consommables (cahiers, crayons, médicaments...) ne sont que des aides ponctuelles et irrégulières qui ne peuvent pas changer les conditions de vie des populations locales à long terme. Ces pratiques contribuent à renforcer la dépendance des populations vis-à-vis de l'aide internationale.

}} La valorisation des déchets

Cela concerne essentiellement le matériel informatique et les produits pharmaceutiques périmés. Les filières de traitement des dons en question (médicaments inadaptés ou périmés) ou de recyclage (matériel informatique), quand elles existent, peuvent coûter cher au pays "bénéficiaire" et entraîner des pratiques irrégulières néfastes pour la santé.

}} L'encouragement et le renforcement de la corruption/des luttes de pouvoir

La façon dont les flux de matériels issus du don sont distribués est susceptible d'accroître des luttes de pouvoir au niveau local. Si les bénéficiaires ne sont pas réellement impliqués, les risques de désresponsabilisation et de mauvaise gestion sont importants. Par exemple, des colis de médicaments peuvent être revendus au marché noir, un ordinateur peut être récupéré par le directeur de l'établissement bénéficiaire... Par ailleurs, les rivalités peuvent être fortement accentuées (entre les enfants par exemple).

}} L'accentuation des préjugés

L'arrivée en masse de biens de consommation européens renforce les représentations qui peuvent circuler sur "l'El Dorado" européen et les pays riches, et l'idée que ce qui vient du Nord est forcément mieux. Cela peut contribuer à l'auto dévaluation et au désintérêt des jeunes notamment pour leur pays. De surcroît, cela contribue à créer des relations inégales, hiérarchisées entre celui qui donne et celui qui reçoit (qui se trouve donc en situation de "dette" morale). Cela peut contribuer à maintenir une relation d'assistance contradictoire avec un réel développement de territoire.

}} Les difficultés logistiques

Il est important de bien appréhender la complexité de l'organisation logistique pour acheminer le matériel. Le coût économique et écologique lors de l'envoi de conteneurs est en général très important. De plus, pour que le projet puisse aboutir dans de bonnes conditions, de nombreux aspects logistiques doivent être anticipés : stockage, transport, conditionnement, formalités de douanes...

}} Les dons de médicaments ¹

Les médicaments sont des produits qui peuvent être dangereux s'ils sont mal utilisés ou mal conservés. De surcroît, les médicaments destinés à soigner des pathologies spécifiques au Nord ne sont pas forcément adaptés aux besoins des populations du Sud. Par ailleurs, le don de médicaments peut mettre en péril les politiques de santé locales, concurrencer les circuits locaux de distribution pharmaceutiques et encourager les marchés parallèles et les ventes illicites. Pour ces raisons, la loi n°2007-248 du 26 février 2007 a modifié l'article L.4211-2 du code de la santé publique en vue, notamment, d'interdire toute utilisation des médicaments non utilisés (MNU) à des fins humanitaires.

¹ Cf ReMeD : www.remed.org

}}} Les dons de vêtements

Les vêtements d'occasion envoyés dans les pays du Sud alimentent toute une économie de la fripe, contribuent à détruire profondément l'économie locale du textile (production de coton, tissage, confection...) et de ce fait participent à l'aggravation de la pauvreté. En France, seuls 7 à 10 % des 160 000 tonnes de vêtements que nous donnons chaque année aux associations caritatives sont distribués, 50 à 60 % sont détruits. « Pour un poste créé dans les pays industriels dans le ramassage et le recyclage des vêtements, dix sont perdus dans les pays en développement² ». Selon le secrétaire de la Fédération internationale du textile, « les organisations humanitaires exportent de la pauvreté ».

En 1971, au Cameroun, l'interdiction des importations de fripes a permis de recréer plus de 15 000 emplois dans la confection. Malheureusement, depuis 1992, les pressions en faveur de la libéralisation de l'économie ont contraint le pays à autoriser de nouveau ces importations. Au Zimbabwe, grand producteur de coton, 20 000 ouvriers du textile se sont retrouvés au chômage après l'ouverture aux importations de fripes. (source : "le don, une solution ?" Cap Solidarités / Ritimo / Peuples solidaires).

}}} Le don de livres

Le don de livres n'est pas neutre, et peut être une source de malentendus et d'incompréhensions. Envoyer des livres dans les pays du Sud n'est donc pas forcément la meilleure solution. L'envoi de manuels scolaires par exemples est inapproprié voire néfaste car les programmes ne correspondent pas et ces manuels véhiculent des valeurs et des représentations qui sont les nôtres. Il est souvent préférable de financer l'achat de livres neufs achetés dans le pays à des éditeurs locaux.

}}} Le don de matériel informatique

Il faut être extrêmement vigilant à la qualité du matériel informatique que l'on souhaite donner. En effet, le don de matériel informatique pose de graves problèmes environnementaux, car celui-ci a tôt fait de se transformer en déchet toxique. Depuis 2005, une directive européenne oblige, théoriquement, les fabricants à récupérer et à recycler leurs produits et interdit les exportations de déchets électroniques. Par ailleurs, pour utiliser un ordinateur, un minimum de formation est indispensable. Donner un ordinateur sans donner les moyens de son utilisation est inutile. Tout don de matériel informatique doit s'accompagner d'un transfert de compétences permettant l'utilisation et l'entretien des appareils. Il faut également penser aux consommables. Souvent, il est préférable de financer l'achat d'ordinateurs neufs, adaptés à l'usage prévu sur place, que de donner de vieux modèles, même réparés. SoftComp, créé par une entreprise indienne, est présenté comme l'ordinateur le moins cher et le plus simple d'utilisation du monde. Il est très bon marché (moins de 180 € l'unité), équipé de logiciels libres, et fonctionne avec seulement 8 watts, un atout majeur dans des pays où les fluctuations de courant sont quotidiennes.

Le don est donc source d'ambiguïtés et peut même se révéler néfaste, alors que la démarche initiale relève d'un acte de générosité sincère. Les acteurs doivent être conscients que la "bonne intention" ne suffit pas toujours et qu'il existe parfois des solutions plus appropriées et plus durables que le don pour régler les problèmes des pays du Sud que l'on souhaite aider. Les engagements de la Charte Départementale du don responsable peuvent permettre de questionner son projet et d'en améliorer la qualité et la pérennité.

² La frippe occidentale sape l'Afrique, Sabrina Kassa, Alternatives Internationales, février 2005.



CHARTRE DÉPARTEMENT

}}}} 10 ENGAGEMENTS EN FAVEUR D'UN DON RESPONSABLE

Dans le cadre de mon projet de solidarité internationale incluant un don, je m'engage à :

- 1} **Répondre à une demande** clairement exprimée et complétée par un diagnostic partagé par l'ensemble des partenaires.
- 2} **Nouer une véritable relation de partenariat**, fondée sur les échanges. Cela suppose d'interroger l'équité de la relation et de chercher à sortir des clichés.
- 3} **Identifier les bénéficiaires finaux** du projet et s'assurer que le don ne risque pas de créer ou de renforcer des inégalités.
- 4} **Travailler en direct avec les populations concernées** afin de les aider à amorcer un processus de développement économique, à travers des projets susceptibles de favoriser un développement endogène.
- 5} **Penser mon projet en appliquant les principes d'un développement durable**, et chercher à trouver un juste équilibre entre les champs économie, environnement, social, culturel.
- 6} **Chercher à avoir une vision globale** des choses afin de pouvoir mesurer au mieux l'impact de mes actions localement.
- 7} **Acheter sur place** dès que c'est possible pour favoriser le développement de l'économie locale.
- 8} **Rechercher l'autonomie des bénéficiaires** en incluant une dimension formation et en anticipant le fonctionnement du projet / de l'objet donné après le retrait du partenaire Nord.
- 9} **Anticiper l'organisation logistique** : coûts, conditions de stockage, de transport, modalités d'acheminement...
- 10} **Prévoir des modalités de suivi et d'évaluation du projet** afin de garantir la pérennité du projet et de faire évoluer les objectifs de mon projet si nécessaire.

FICHE 1

Avant le projet Des questions à se poser

}}}} L'IDENTIFICATION DES BESOINS

Les enjeux

Avant toute collecte, il faut se demander si le matériel correspond bien aux besoins, est en bon état et s'il est compatible avec les conditions de vie locales. Pour avoir un impact positif, le projet doit répondre à une demande. Mais celle-ci doit être clairement formulée.

"décoder" la demande

Souvent, la demande s'adapte simplement à l'offre escomptée "on sait bien (...) que si on demande simplement un budget pour mettre en place, par nous-mêmes, une gestion financière fiable du centre de santé, on n'aura rien ; alors que si on dit à l'ONG de nous envoyer des médicaments, on aura un colis dans les semaines qui suivent". D'autre part, les bénéficiaires de l'aide peuvent se sentir débiteurs, et exprimer une satisfaction uniquement pour ne pas froisser leur partenaire. Autant d'éléments qui peuvent fausser le dialogue et rendre difficile la mise en place d'une vraie relation. Pour faire émerger une demande construite et adaptée, il est important de se mettre à l'écoute et de prendre le temps de bien comprendre ce que l'autre souhaite.

Trois questions à se poser...

- La demande a-t-elle été clairement exprimée ?
- Qui l'a exprimée ? Est-ce le groupe des bénéficiaires finaux ?
- Le matériel donné est-il adapté à l'utilisation qui va en être faite localement ?

De l'intérêt d'interroger les bénéficiaires finaux...

En Afghanistan, une ONG a mis des foyers améliorés à disposition des femmes pour faire cuire les aliments. L'enjeu était de limiter la pénibilité du travail des femmes (ainsi débarrassées de la corvée de bois) et de préserver l'environnement. Les uns après les autres, les foyers ont été « accidentellement » brisés par les femmes. La raison en est que la corvée de bois était leur seule occasion de sortir de la maison et de se retrouver entre elles. Lors de la préparation du projet, pour des raisons culturelles, les femmes afghanes n'ont pas été associées ; les seuls interlocuteurs possibles pour l'ONG, compte tenu de ce contexte culturel particulier, étant les responsables politiques locaux (des hommes uniquement).

}}}} LE DIAGNOSTIC

Les enjeux

Le projet doit être fondé sur un diagnostic partagé par l'ensemble des partenaires. Le diagnostic doit permettre de s'assurer que les bénéficiaires disposent des moyens /des compétences nécessaires pour gérer / entretenir / faire fonctionner le don. Le diagnostic doit également s'assurer que l'objet du don ne rencontre pas d'obstacles au plan institutionnel (autorités locales et nationales). Enfin le diagnostic doit permettre de déterminer si d'autres acteurs sont impliqués, si des éléments de réponse ont déjà été apportés (constat d'échec ?), etc.

Trois questions à se poser...

- Les autorités locales sont-elles informées du projet ? ont-elles participé au diagnostic ?
- Les bénéficiaires disposent-ils des moyens nécessaires pour gérer / entretenir le don ?
- Y a-t-il déjà eu des initiatives locales pour apporter une réponse au problème identifié ? Pourquoi cela n'a-t-il pas fonctionné ?

Suite au diagnostic, il est possible d'être amené à modifier le projet voire à y renoncer. Par exemple, le diagnostic peut être l'occasion de se rendre compte que le don n'est pas adapté au terrain, que les partenaires n'ont pas les moyens d'entretenir le matériel (qui risque donc de devenir un déchet), que l'opération est trop coûteuse... Parfois, le diagnostic permet de réorienter totalement le projet vers une démarche plus adaptée, plus participative, et qui va mieux répondre aux besoins de la population.

}} LES BÉNÉFICIAIRES

Les enjeux

Il n'est pas toujours aisé de déterminer les bénéficiaires finaux d'un don. Donner à tel enfant, à tel groupe d'acteurs, plutôt qu'à tel autre, peut avoir des conséquences que le donateur est loin d'imaginer. Cela peut contribuer à renforcer les inégalités, voire à en créer, à alimenter des jeux de pouvoirs locaux.

Trois questions à se poser...

- Le don que je fais ne contribue-t-il pas à creuser des inégalités ?
- Qui a identifié les bénéficiaires ? sur quelles bases ?
- Comment le matériel / les objets donnés vont-ils être distribués sur place et par qui ? N'y a-t-il aucun risque d'attiser des tensions entre différentes communautés ?

« La main de celui qui donne est toujours au-dessus de celle qui reçoit. »

Proverbe africain

}} LE PARTENARIAT

Les enjeux

Il est indispensable pour tout projet d'avoir un partenaire sur place avec qui on a, préalablement à la réalisation du projet, pris le temps de travailler, d'échanger, de tisser des liens. Quand les deux parties sont d'accord sur les objectifs du projet, il est important de formaliser l'accord par un contrat, qui précise l'objet du don, les modalités de sa mise en œuvre, les responsabilités de chacun, etc. En outre, il est important que la communication puisse être fluide entre les partenaires.

Trois questions à se poser...

- Mon partenaire et moi sommes-nous d'accord sur les objectifs du projet ?
- Les rôles et responsabilités de chacun, et éventuellement la contrepartie apportée par le partenaire Sud, sont-elles bien définies ?
- Comment se passera la communication entre les partenaires ?

« La meilleure manière d'aider les pays pauvres, pour des Occidentaux, serait d'abord d'être des gens bien chez eux ».

Rithy Panh, Réalisateur cambodgien, dans un entretien avec J. Binoche, Libération, 5 octobre 2005.

}} L'ORGANISATION LOGISTIQUE

Les enjeux

Le coût économique et environnemental d'un envoi de conteneur peut s'avérer extrêmement important. Il faut anticiper l'acheminement des dons vers l'espace de stockage, le conditionnement, les taxes diverses, les droits de douane à l'arrivée, l'acheminement jusqu'à la ville / le village bénéficiaire...

Trois questions à se poser...

- Le coût global a-t-il été estimé (y compris le stockage, le pré et post acheminement...)
- Quelles sont les formalités douanières et administratives ?
- Qui est responsable de l'acheminement ? de la réception de la marchandise sur place ?

« tant que ça fait plaisir... et que ça débarrasse »

Le don ne doit pas être conçu comme un moyen d'évacuer nos objets obsolètes ou surnuméraires. Bien sûr, les attitudes consuméristes que nous avons au Nord et le gaspillage qui en découle peuvent choquer ; et la phrase bien connue « *ici on a trop, là-bas ils n'ont rien* » semble justifier tous les dons possibles. Pourtant, il faut bien réaliser que donner n'a pas forcément un impact bénéfique au Sud. Il peut être plus responsable d'adopter un mode de consommation durable en essayant de consommer mieux (plus qualitativement et moins quantitativement). Par exemple, en achetant les produits du commerce équitable, en sensibilisant les personnes autour de soi à ces façons de consommer alternatives, bref en devenant "consom'acteur".

}}}} LA PÉRENNITE DU PROJET

Les enjeux

La pérennité du projet doit être au cœur des préoccupations des acteurs. Cela suppose de chercher à limiter la dépendance des bénéficiaires, et de concevoir l'aide dans une approche globale. Ainsi il est plus pertinent d'acheter les choses sur place, quand c'est possible, afin de ne pas concurrencer le marché local. Par ailleurs, il faut prévoir en amont du projet toutes les formations qui pourraient être nécessaires pour que les bénéficiaires puissent gérer de façon autonome le matériel donné, ainsi que les charges nécessaires à son entretien le cas échéant (par exemple, papier et encre, maintenance, logiciels... pour du matériel informatique).

Trois questions à se poser...

- Ce qui est donné peut-il être acheté localement ?
- Y a-t-il nécessité de former des personnes sur le plan technique ou en gestion pour assurer l'autonomie des bénéficiaires dans la poursuite du projet ?
- Des sources de revenus locales sont-elles nécessaires pour assurer la continuité de l'action (entretien du matériel...)?

}}}} LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET

Les enjeux

Par ailleurs, afin de ne pas entrer dans une logique d'assistanat ou de dépendance, le don ne doit pas avoir un caractère répétitif systématique. Une évaluation du projet est ensuite nécessaire pour analyser la pertinence et la viabilité du projet, et le cas échéant, réajuster le projet et/ou servir de références pour les projets à venir en permettant leur amélioration.

Trois questions à se poser...

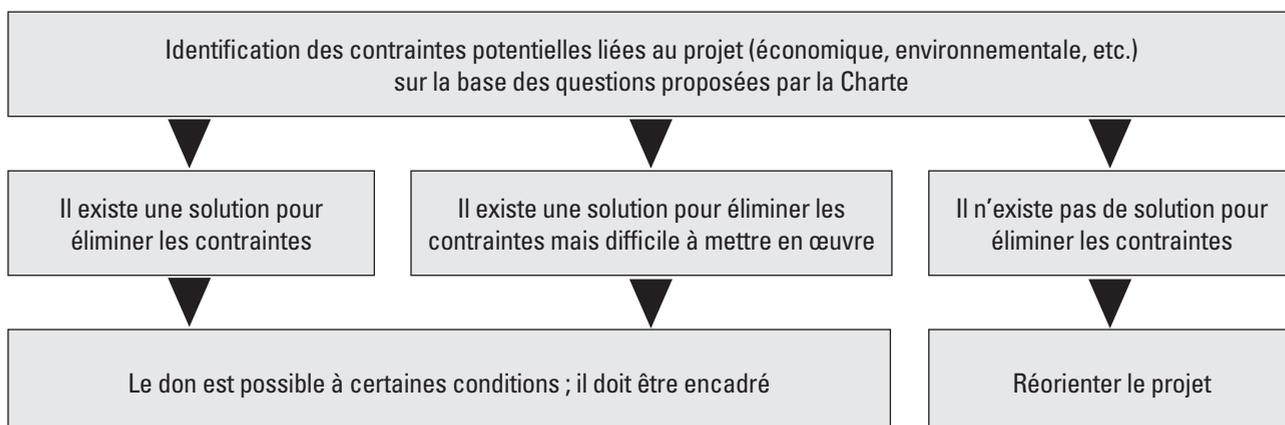
- Quels moyens (notamment moyens de communication) les partenaires se donnent-ils pour assurer le suivi du projet ? Est-ce suffisant ?
- Comment le projet va-t-il fonctionner une fois les donateurs retirés ?
- Des indicateurs d'évaluation ont-ils été définis dès l'amont du projet afin de permettre son évaluation ?

FICHE 2

Les alternatives au don

}} LE DON EST-IL PERTINENT ?

C'est en "interrogeant" son projet de la façon la plus objective possible qu'on peut répondre à cette question. Les éléments de la fiche n°1 constituent une "check list" qui peut permettre de confirmer ou de réorienter son projet. Le schéma ci-dessous propose une démarche d'analyse préalable à tout projet impliquant un don :



}} SI LE DON N'EST PAS POSSIBLE, QUELLES ALTERNATIVES ?

- }] **Donner de son temps.** La solidarité internationale se pratique aussi chez nous, on peut soutenir les migrants en améliorant leur accueil, en devenant, par exemple, bénévole à la Cimade ou au Groupe d'information et de soutien des immigrés. www.cimade.org et www.gisti.org.
- }] **Plutôt que de donner des livres aux pays du Sud, les donner en France :** pour ce qui concerne les livres, des hôpitaux, des maisons de retraite, des prisons, des associations d'alphabétisation, de soutien scolaire, etc. peuvent être intéressées. Là aussi, les mêmes règles sont à respecter : il ne s'agit pas de donner tout ce qui ne nous sert pas ou plus, mais de répondre à des besoins ou des envies identifiées.
- }] **Travailler avec des partenaires au Sud pour permettre par exemple aux acteurs locaux d'acheter des médicaments dans les centrales d'achat du pays,** de mener des campagnes de prévention, d'agir pour permettre l'accès à l'eau potable, etc, plutôt que de donner des médicaments.
- }] **Acheter les produits du commerce équitable** (produits alimentaires, vêtements...) et par ce biais contribuer à l'amélioration des revenus des petits producteurs du Sud.
- }] **Donner de l'argent pour financer des projets portés par des ONG** dans différents domaines tels que la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation...
- }] **Vendre ses vieux vêtements** dans un vide-grenier, et financer des projets avec l'argent collecté.
- }] **L'épargne solidaire :** certains systèmes de financement alternatifs proposent aux épargnants de renoncer à tout ou partie des intérêts engendrés par leur argent, afin de soutenir des petits porteurs de projets économiques. C'est un moyen de faire des prêts à ceux qui n'ont pas accès aux circuits bancaires traditionnels, en France comme dans les pays du Sud (cf fiche n°3).

FICHE 3

Ressources documentaires

}} BIBLIOGRAPHIE

- “*Le don, une solution ?*” édité par Ritimo, 96 pages.
Bon de commande : <http://www.capsolidarites.asso.fr/Le-don-en-question>
- Charte départementale du don solidaire, Conseil Général de l’Essonne
http://www.essonne.fr/fileadmin/developpement_durable/1er_agenda/charte_don_solidaire.pdf
- “*Où va le livre en Afrique ?*” Revue *Africultures* n°57, 2003
http://www.africultures.com/index.asp?menu=revue_sommaire&no_dossier=57
- “*Développement durable et solidarité internationale, enjeux, bonnes pratiques, propositions pour un développement durable du Sud et du Nord*”, Haut Conseil de la Coopération Internationale, juin 2006.
- *Les placements éthiques : l’épargne alternative solidaire* en 80 fiches.
Pascale Dominique Russo, *Alternatives Économiques*, n°15, septembre 2004, 176 pages.

}} REVUES

- Alternatives Internationales : mensuel d’actualités internationales
www.alternatives-internationales.fr
- Altermondes : revue trimestrielle de la solidarité internationale
www.crid.asso.fr/publications/altermondes/html

}} SITES INTERNET

} Généralités :

- Ritimo : réseau de centres de documentation et d’information pour le développement et la solidarité internationale
www.ritimo.org
- Centre de recherche et d’information pour le développement (CRID) : www.crid.asso.fr
- Cap Solidarités : www.caphumanitaire.org
- Coordination Sud (plate-forme des ONG françaises de solidarité internationale) : www.coordinationsud.org
- Fédération artisans du monde (réseau français de commerce équitable) : www.artisansdumonde.org
- Plate-forme du commerce équitable : www.commerceequitable.org

} Don de médicaments / de matériel médical

www.remmed.org
www.humatem.org

} Don de vêtements

www.tissonsalsolidarite.org

} Don de livres

www.culture-developpement.asso.fr (« la Charte du don de livres » et autres documents)

} Épargne solidaire

www.finansol.org (portail des finances solidaires)
www.cerise-microfinance.org (plateforme d’échange en micro-finance)
www.ecosolidaire.org (portail de l’économie sociale et solidaire)

FICHE 4

Description du matériel donné

}} L'OBJET

Libellé de l'objet :

Catégorie :

Description de l'objet (différents composants éventuels) :

.....

État général :

Usage / fonction :

}} LE DONNEUR

Structure :

Nom et prénom du donneur :

Adresse :

Téléphone :

Email :

}} LE BÉNÉFICIAIRE

Nom de la structure / association partenaire :

Joindre : copie de sa déclaration au journal officiel, liste des membres de son bureau

Nombre de ses adhérents :

Historique, activités et ressources de l'association : *joindre un document de présentation*

Projets envisagés dans l'année : *idem*

Le cas échéant, références (compte-rendu d'un précédent projet) : *idem*

Préciser le bénéficiaire final :

Doivent être exclus : les dons de produits alimentaires, d'animaux, de produits illicites ou volés, de contrefaçons, de produits pharmaceutiques ou médicaux.

Check-list :

- L'objet est en excellent état de fonctionnement (pour un usage conforme à sa destination finale).
- La notice d'utilisation est jointe, une formation est assurée au besoin.
- L'utilisation qui va être faite de l'objet est conforme à sa destination première.
- Le receveur de l'objet a les moyens (techniques, financiers) de le faire fonctionner.
- Le receveur de l'objet a les moyens d'entretenir et de réparer l'objet le cas échéant.
- L'objet donné n'est pas toxique, dangereux, polluant.
- Les conditions de transport jusqu'à la destination finale sont adaptées, elles ont été anticipées et budgétées.
- Le stockage avant le départ ou à l'arrivée est prévu dans un endroit approprié, il a été anticipé et budgété.
- Des filières d'élimination réglementaires existent localement (traitement, valorisation, etc.).

FICHE 5

Rédaction d'un protocole d'accord

Le protocole d'accord, ou contrat, établi en concertation entre les partenaires, a pour objet de formaliser un accord entre le donateur et le bénéficiaire sur l'objet du don, les modalités de sa mise en œuvre, le rôle et les devoirs des partenaires, la répartition des responsabilités entre les différents acteurs. Il est cosigné par les partenaires et régit la mise en œuvre opérationnelle du don :

- l'objet doit être décrit avec précision,
- les modalités de mise en œuvre doivent décrire en détail la collecte, le stockage, l'expédition, le mode de transport, la réception, les formalités administratives, etc., notamment pour des raisons liées aux transferts de responsabilité lors de la remise effective de l'objet au bénéficiaire ou à son intermédiaire.
- les échéances doivent être indiquées,
- la responsabilité de chacun est clairement définie,
- un mécanisme de suivi et d'évaluation doit être prévu, dans le but de s'assurer que l'objectif est atteint et que l'effet est durable (indicateurs à l'appui).

Le contrat a pour but :

- de fixer clairement le rôle de chacun des acteurs et d'assurer une bonne coordination des activités respectives,
- de servir de référence en cas de désaccord,
- de contribuer à la transparence du projet.

On peut se référer à des protocoles ou conventions déjà existantes, notamment la Charte du don de livres. (www.culture-developpement.asso.fr).

Fripe importée d'Europe
GRATUIT



Chez Salif,
Confection homme /
femme

TAILLEUR



HÔTEL DU DÉPARTEMENT
Service développement local, tourisme
et coopération décentralisée,
Quai Jean Moulin
76101 Rouen cedex 01
cooperation@cg76.fr
Fax : 02 35 03 51 81
Tél. : 02 35 03 51 79

